

COMMUNIQUÉ

## Nouvelle étape pour le Collège de la Médecine Générale Le Dr Paul FRAPPÉ élu Président

Suite au départ du Pr Pierre-Louis Druais, cofondateur du CMG, appelé à la Haute Autorité de santé, le Conseil d'administration réuni le 14 mars a élu le Dr Paul Frappé pour présider aux destinées du Collège de la Médecine Générale.



Paul Frappé, 39 ans, fait partie de la nouvelle génération de médecins généralistes, issu de la filière universitaire de médecine générale, enseignant chercheur, mais aussi praticien de terrain investi dans une maison de santé à Saint-Etienne.

Entouré du bureau qui a été reconduit jusqu'à la fin de l'année 2019, Paul Frappé a dès à présent pour mission de mener pour le Collège de nombreux chantiers d'importance :

- la reconnaissance du Conseil National Professionnel (CNP) de médecine générale, et sa pérennisation financière ;
- les dossiers Santé numérique, de recueil et structuration des données en soins primaires ;
- le positionnement de la discipline/spécialité médecine générale, dans le contexte de la Loi de santé, actuellement en discussion ;
- le Congrès de Médecine Générale, du 4 au 6 avril 2019 à Paris ;
- les Régionales du Collège, qui prévoient 4 nouvelles étapes en 2019 ;
- le dossier du DPC pour les médecins généralistes ;
- la poursuite du travail et des événements avec les partenaires institutionnels et professionnels du Collège.

Expérience, compétence et modernité : l'élection du Dr Paul Frappé à la présidence assure une nouvelle étape dans le développement du Collège de la Médecine Générale.

Dr. Paul FRAPPÉ, Président – [p.frappe@lecmg.fr](mailto:p.frappe@lecmg.fr)  
Dr. Marie-Hélène CERTAIN, Secrétaire Générale – [mh.certain@lecmg.fr](mailto:mh.certain@lecmg.fr)

CONTACTS  
PRESSE